

Instructions pour la liste de contrôle des applications

Pour que la liste de contrôle des applications offre la plus grande valeur ajoutée possible, les étapes décrites ici doivent être effectuées régulièrement.

Étape 1

Vous prévoyez d'introduire une nouvelle application et souhaitez obtenir un aperçu rapide des risques liés à la protection des données.

Étape 4

L'évaluation des risques sert à vous orienter et à faire le point sur l'utilisation de l'application. La classification des risques vous indique en outre où des mesures appropriées doivent être prises le cas échéant.



Étape 2

Téléchargez le modèle de liste de contrôle des applications. Répondez aux questions à l'aide de la déclaration de protection des données du fournisseur et des indications que vous trouverez sur le [Navigateur Educa](#).

Étape 3

Après avoir répondu à toutes les questions, vous recevrez une évaluation des risques. Les couleurs des feux de signalisation vous indiquent si l'utilisation de l'application présente un risque faible, moyen ou élevé pour la protection des données.

Exemple de «solution de communication scolaire»

Le modèle «liste de contrôle des applications» vous permet d’avoir une vue d’ensemble des questions auxquelles il faut répondre.

Ci-dessous, nous expliquons comment remplir la liste de contrôle en prenant l’exemple d’une «solution de communication scolaire».

Étape 1

Évaluez le type de données traitées au sein de l’application.

Les listes téléphoniques, les horaires et les absences sont traités dans la solution de communication de l’école.

Selon la loi cantonale sur la protection des données, il ne s’agit pas de données personnelles particulièrement sensibles. C’est pourquoi la catégorie «données personnelles» peut être sélectionnée.

Étape 2

Vérifiez si l’application nécessite une installation sur le serveur.

Dans le [Navigateur Educa](#), il est possible de vérifier si les deux critères «application locale» (on-premise) et «application web» (SaaS) apparaissent en vert. Comme c’est le cas pour la solution de communication scolaire, il est nécessaire d’installer l’application sur le serveur.

Étape 3

Vérifiez l’endroit où les données sont stockées.

Dans le [Navigateur Educa](#), il est possible de vérifier l’emplacement du serveur de la solution de communication de l’école. Celui-ci indique Suisse, Genève. Il est donc possible de sélectionner «Suisse» comme réponse.

Étape 4

Vérifiez si le fournisseur de services fait appel à des sous-traitants pour le traitement des données.

Il est possible de vérifier dans la déclaration de confidentialité du fournisseur si celui-ci fait appel à des sous-traitants. Dans cet exemple, il n’y a pas d’informations sur les sous-traitants. Néanmoins, on ne peut pas exclure que de telles personnes soient impliquées. Il est donc répondu par «oui» à la question.

Étape 5

Évaluez le nombre de personnes concernées par l’application.

L’application doit être utilisée dans toute l’école. L’application traite donc les données personnelles de toutes les classes, du corps enseignant et des responsables légaux. Pour cette raison, la réponse choisie est «300».

Étape 6

Vérifiez si l’application collecte des données sur le comportement d’utilisation.

La déclaration de protection des données du fournisseur permet de vérifier si des données relatives au comportement d’utilisation sont collectées. En l’absence de réponse claire, la réponse à cette question est «non applicable».

Étape 7

Vérifiez si l'application utilise de nouvelles technologies.

Il est possible de vérifier dans la déclaration de protection des données, sur le site web ou dans les conditions générales si de nouvelles technologies sont utilisées. Dans cet exemple, il n'est pas possible de trouver des indications sur l'utilisation de nouvelles technologies. La réponse à la question est donc «non».

Étape 8

Vérifiez si l'application est gratuite.

Dans le [Navigateur Educa](#), les coûts peuvent être vérifiés. Des coûts récurrents par utilisatrice et utilisateur sont indiqués. La direction de l'école répond donc à cette question par «non».

Étape 9

Assurez-vous que la protection des données a été vérifiée lors de l'utilisation.

Dans le Navigateur Educa, il est possible de vérifier si l'application a été contrôlée selon les «directives suisses sur la protection des données». Ce n'est pas le cas pour l'application. C'est pourquoi la réponse à la question est «non».

Étape 10

Vérifiez si des données sont transmises à des personnes ou des institutions extérieures à l'école (externes).

La solution de communication de l'école est également utilisée par les responsables légaux pour interagir avec l'école. La réponse à la question est donc «oui».